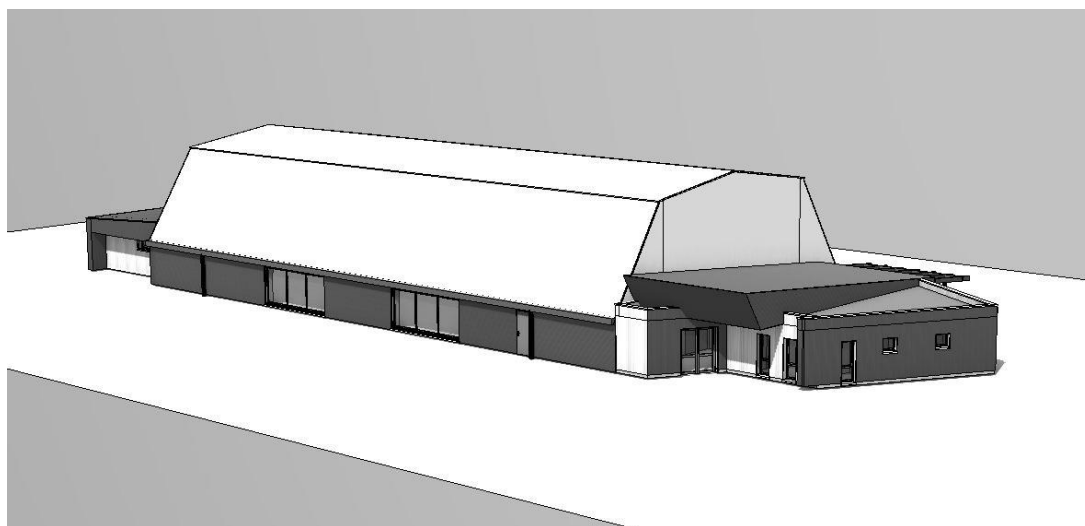


Maître de l'Ouvrage :

COMMUNE DE DUCLAIR

Place du Général de Gaulle

76480 DUCLAIR



RENOVATION ET EXTENSION DU TENNIS CLUB

Rue Jules Ferry

à DUCLAIR (76480)

NOTICE APD

MAITRISE D'OEUVRE

AGENCE D'ARCHITECTURE NOVICZKY

Architectes

113, Allée de la Plaine

76230 ISNEAUVILLE

☎ 02 35 60 85 53 - contact@noviczky.com

Sommaire

1. GROS OEUVRE	5
1.1. TRAVAUX PRELIMINAIRES.....	5
1.1.1. Installation de chantier.....	5
1.2. FONDATIONS	5
1.2.1. Terrassements	5
1.2.2. Semelles de fondations.....	5
1.2.3. Fûts en béton	5
1.2.4. Libages	5
1.2.5. Longrines en béton	5
1.3. INFRASTRUCTURE	6
1.3.1. Dalle portée en béton armé.....	6
1.3.2. Réseaux sous dalles	6
1.1.1.1. Fourreaux sous zones sur terre-plein	6
1.1.1.2. Canalisations P.V.C. enterrées	6
1.1.1.3. Regards.....	6
1.1.1.4. Siphon de sol.....	6
1.3.3. Ouvrages divers	6
1.1.1.5. Seuils en béton moulé non saillants pour l'ensemble des ouvertures en façade	6
1.1.1.6. Relevé béton	6
1.1.1.7. Poteaux bétons	6
2. OSSATURE ET CHARPENTE BOIS	6
2.1. OSSATURE BOIS TRAITE EN FACADE	6
2.2. CHARPENTE BOIS MASSIF	7
2.3. CHARPENTE FERMETTE.....	7
2.4. OSSATURE INTERIEURE PORTEUSE	7
3. couverture etANCHEITE BARDAGE METALLIQUE	8
3.1. Couverture bac acier	8
3.2. Couverture membrane	8
3.3. Etanchéité.....	8
3.4. Ouvrages d'écoulement.....	8
3.4.1. Gouttières en acier galvanisé.....	8
3.4.2. Chéneaux en acier.....	8
3.4.3. Tuyau de descente EP circulaire en acier	8
3.5. Bardage en bac acier à ondes aléatoires	8
3.6. Habillage des tableaux et voussures.....	8
3.7. Appuis de baies.....	9
4. MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM.....	10
4.1. Châssis et ensemble menuisé.....	10
4.2. Porte	10
4.3. Entrées d'air.....	10
4.4. Grilles de ventilation.....	10
5. CLOISONS – DOUBLAGES – PLAFONDS	11
5.1. Habillage des ossatures bois.....	11
5.2. Cloisons plaques de plâtre de 98mm d'épaisseur Ra > 47 dB	11

5.3. Gaine technique sur ossature métallique	11
5.4. Plafonds en plaque de plâtre	11
5.5. Isolation thermique en plafond	11
6. menuiseries interieures.....	12
6.1. Portes.....	12
6.1.1. Portes standards à 1 vantail des locaux sans degré protection coupe-feu ou pare-flamme.....	12
6.1.2. Portes coupe-feu ou pare-flamme EI 30 ou EI 60 à un vantail.....	12
6.1.3. Protection des portes	12
6.1.4. Oculus sur porte.....	12
6.2. Mobiliers.....	12
6.3. Ouvrages menuisés.....	12
6.3.1. Plinthe.....	12
6.3.2. Protections d'angles	12
6.3.3. Panneau d'affichage	12
6.3.4. Trappe accès	12
6.3.5. Miroirs petites dimensions	12
6.4. Signalétique	13
6.4.1. Panneaux de sécurité.....	13
6.4.2. Signalétique locaux	13
7. REVETEMENTS DE SOLS	14
7.1. Revêtement de sol linoléum en lé	14
7.2. Système d'étanchéité sous carrelage	14
7.3. Chape avec isolation thermique	14
7.4. Carrelage en grès cérame 30x30	14
7.5. Carrelage en grès cérame 20x20 antidérapant	14
7.6. Plinthe à gorge en grès cérame 10 x 20.....	14
7.7. Système d'étanchéité sous faïence	14
7.8. Revêtement mural faïence 20 x 20.....	14
7.9. Siphon de sols inox	14
7.10. Cadre et tapis brosse essuie pieds composite	14
8. PEINTURES	15
8.1. Peinture vinylique sur plafonds et murs.....	15
8.2. Peinture acrylique satinée sur plafonds et murs.....	15
8.3. Peinture acrylique satinée sur bois brut poncé.....	15
8.4. Peinture acrylique satinée sur canalisations de plomberie (et accessoires)	15
8.5. Peinture sur soubassement	15
8.6. Nettoyage de mise en service.....	15
9. ELECTRICITE.....	16
9.1. Alimentation générale	16
9.1.1. Armoire TBGT.....	16
9.1.2. Alimentations diverses.....	16
9.2. Circuit de terre.....	16
9.2.1. Liaison équipotentielle.....	16
9.2.2. Liaison équipotentielle.....	16
9.3. Equipement éclairage et prises de courant	16
9.3.1. Hall d'accueil	16

9.3.2.	Bureau.....	16
9.3.3.	Salle convivialité.....	16
9.3.4.	Local technique.....	16
9.3.5.	WC.....	17
9.3.6.	Vestiaires	17
9.3.7.	Extérieur.....	17
9.4.	SECURITE INCENDIE	17
9.4.1.	Eclairage de sécurité	17
9.4.2.	Alarme incendie	17
9.5.	TELEPHONE.....	17
9.6.	DETECTION INTRUSION.....	17
10.	PLOMBERIE	18
10.1.	Alimentation générale	18
10.2.	Distribution eau froide dans les locaux	18
10.3.	Production et Distribution eau froide dans les locaux	18
10.4.	CALORIFUGE	18
10.5.	EVACUATIONS EAUX VANNES ET EAUX USEES	18
10.6.	APPAREILS SANITAIRES	18
10.7.	ACCESSOIRES	19
11.	CHAUFFAGE VENTILATION	19
11.1.	Chauffage électrique	19
11.2.	Ventilation mécanique contrôlée	19
11.2.1.	Ventilation mécanique.....	19
11.3.	Option Remplacement du chauffage électrique par une installation avec pompe à chaleur	19
11.4.	Travaux en moins.....	19
11.5.	Travaux en plus.....	19
11.5.1.	Pompe à Chaleur	19
11.5.2.	DISTRIBUTION DE CHALEUR RESEAUX PRINCIPAUX	19
11.5.3.	Corps de chauffe	20
12.	VRD	20
12.1.	TERRASSEMENTS	20
12.2.	VOIRIE	20
12.2.1.	Cheminement d'accès sera constitué de	20
12.2.2.	Terrasse bâtiment sera constitué de	20
12.2.3.	Cheminement périphérique du tennis sera constitué de	20
12.2.4.	Les bordures seront	20
12.3.	ASSAINISSEMENT	20
12.4.	TRAVAUX ACCESSOIRES AUX LOTS TECHNIQUES	21
12.5.	ESPACES VERTS	21

1. GROS OEUVRE

1.1. TRAVAUX PRELIMINAIRES

1.1.1. Installation de chantier

Réalisation de la base vie de chantier (bureaux entreprises, salle de réunion, vestiaires – sanitaires et réfectoire en nombre suffisant pour l'ensemble des ouvriers des entreprises intervenant sur le site), avec les raccordements nécessaires de l'ensemble des fluides.

Mise en place des clôtures de chantier délimitant le chantier et les zones de stockage, avec accès par portillon et portail fermant à clé.

Signalisations provisoires et panneau de chantier.

Moyens de levage nécessaires à la mise en œuvre des ouvrages du présent lot

Installations électriques de chantier (éclairage et puissance)

Entretien des voiries (zones de stationnement, zones de livraison, etc...)

Gestion des déchets y compris la collecte sélective avec mise en place d'une aire de regroupement (le coût d'élimination des déchets étant à la charge du compte Prorata).

Nettoyage de chantier pendant toute la durée des travaux avec remise en état des abords.

1.2. FONDATIONS

En l'absence du rapport de sol à ce stade, l'hypothèse retenue est une solution de fondations par fondations superficielles hors gel (-60/TN fini) avec une contrainte moyenne de 0.20 Mpa.

Le terrain est considéré, libre de toutes constructions en superstructure comme en infrastructure, sans présence de marnière ni de karst et hors pollutions éventuelles.

1.2.1. Terrassements

Terrassements en déblais/remblais pour création de la plateforme des bâtiments

Terrassements en rigoles et / ou en trous compris évacuation en décharge

Remblaiement des excédents de fouilles au périmètre des fondations seront effectués conformément aux normes en vigueur.

Enlèvement et évacuations des terres qui ne seront réutilisées, vers un centre de stockage et / ou de traitement agréé suivant décrets et arrêtés en vigueur.

1.2.2. Semelles de fondations

Fondations par semelles filantes et / ou semelles ponctuelles en béton armé sur béton de propreté, compris coffrages

1.2.3. Fûts en béton

Fûts en béton armé pour appuis des structures bois, y compris coffrages.

1.2.4. Libages

Libages en béton armé ou maçonneries épaisseur 20cm pour appuis des dalles portées, y compris coffrages.

1.2.5. Longrines en béton

Longrines en béton armé, y compris coffrages, entre massifs isolés de fondation pour support des relevés périphériques en pied des ossatures bois.

1.3. INFRASTRUCTURE

1.3.1. Dalle portée en béton armé

Dalle béton armé coulée sur terre-plein et portée par l'infrastructure y compris film polyéthylène de 150 microns (sur toute la surface et en relevé). Finitions de surface lissée pour zone de bureaux/vestiaires recevant un revêtement de finition.

1.3.2. Réseaux sous dalles

1.1.1.1. Fourreaux sous zones sur terre-plein

Travaux comprenant : Fouille en tranchée, remblais, évacuation des terres, lit de sable de 10 cm. Fourreaux P.V.C. aiguillés ; diamètres, couleurs, nombre à définir.

1.1.1.2. Canalisations P.V.C. enterrées

Les canalisations enterrées seront réalisées en tuyaux P.V.C. série "Assainissement" pour les EP EU et EV.

1.1.1.3. Regards

Regards étanches en éléments préfabriqués, dimensions intérieures des regards en fonction de leur profondeur.

1.1.1.4. Siphon de sol

Siphon de sol suivant demandes.

1.3.3. Ouvrages divers

1.1.1.5. Seuils en béton moulé non saillants pour l'ensemble des ouvertures en façade

Réalisation en béton avec lissage dessus avec pente, façon de gorge et rejingot.

Nez arrondi lissé au fer.

1.1.1.6. Relevé béton

Relevé de 15cm de largeur pour support des ossatures bois à l'intérieur et à la périphérie de l'ensemble des bâtiments.

1.1.1.7. Poteaux bétons

Poteaux en béton armé

2. OSSATURE ET CHARPENTE BOIS

2.1. OSSATURE BOIS TRAITE EN FACADE

Bande d'arase d'étanchéité anti-capillarité pour contact bois/béton.

Ossature principale traversante de sections appropriées réparties avec lisses hautes, intermédiaires et basses fixées sur les éléments de charpente et / ou du gros œuvre.

Isolation entre montants verticaux de l'ossature principale par laine de bois épaisseur en fonction de l'étude thermique.

Protection de l'ossature par un pare-pluie constitué d'un feutre bitumineux fixé par des agrafes galvanisées.

Rigidification du cadre par un voile travaillant en OSB d'épaisseur suivant étude de structure.

Mise en place d'une membrane pare-vapeur côté intérieur pour la zone bureaux / vestiaires.

Chevêtres complémentaires au droit des encadrements des baies, poteaux et poutres porteurs intérieurs, sections à définir suivant calculs, corroyés 4 faces suivant les cas. Fixation des poteaux au sol par platine métallique.

2.2. CHARPENTE BOIS MASSIF

Charpente en bois massif traité, compris amenée à pied d'œuvre, montage, pièces de ferrages et d'assemblage, ainsi que le contreventement de l'ensemble.

Chevronnage sur réseaux de pannes en bois massif, d'entr'axe suivant l'étude structure, et reposant sur poteaux et fermes en bois massif, pour l'ensemble des bâtiments.

Mise en œuvre d'un platelage compris support pour installation de la PAC en toiture (option).

2.3. CHARPENTE FERMETTE

Charpente en bois de type fermette pour couverture au-dessus du nouveau club house.

2.4. OSSATURE INTERIEURE PORTEUSE

Ossature secondaire pour fixation du bardage de la halle de tennis

3. COUVERTURE ETANCHEITE BARDAGE METALLIQUE

3.1. Couverture bac acier

Comprenant :

Couverture en bac acier Trapeza Anthracite de chez Arcelor Mittal ou similaire. Coloris suivant teintes standard du fabricant.

Ensemble des pièces de finition, arêtiers, noue, faitages ventilés, rives latérales, etc.

Mise en œuvre de bandeaux de rives en périphérie des couvertures suivant plan architecte.

3.2. Couverture membrane

Comprenant :

Couverture et habillage de façade en partie haute en membrane textile composite tendue constitué de fibres polyester et d'enduction PVC de chez Serge Ferrari ou équivalent, gouttières carré et descente EP extérieures en acier galvanisé laqué RAL.

3.3. Etanchéité

Comprenant :

Panneaux nervurés autoportant en tôle d'acier galvanisé, fixés sur les pannes en bois. Isolation laine de roche. Chape bitume élastomère. Costière en acier galvanisé.

3.4. Ouvrages d'écoulement

3.4.1. Gouttières en acier galvanisé

Gouttières en acier galvanisé carrées en pied de pente de couverture compris fixations et entrées d'eau.

3.4.2. Chéneaux en acier

Chéneaux en acier galvanisé en pied de pente de couverture au droit de la couverture du nouveau club house, compris fixations et entrées d'eau.

3.4.3. Tuyau de descente EP circulaire en acier

Fourniture et pose de tuyaux de descente EP en acier galvanisé avec colliers de fixation métallique

Raccordement sur regard du lot VRD.

3.5. Bardage en bac acier à ondes aléatoires

Comprenant :

Ossature bois ou métal perpendiculaire à la trame compris équerres de fixation.

Isolation par laine de bois épaisseur en fonction de l'étude thermique.

Bardage en profil asymétrique en acier prélaqué 75/100ème à ondes aléatoires, de type Eclectic 9.56.30B/HB de chez Arcelor Mittal ou similaire, entraxe des travées 0.70m. Coloris suivant teintes standard du fabricant.

Ensemble des pièces de finition, angles, tableaux, voussures, profil de départ ventilé, etc.

3.6. Habillage des tableaux et voussures

Tableaux et voussures réalisés en aluminium laqué, façonnés de quatre plis assurant la fermeture et l'arrêt du bardage au droit des ébrasements des baies dans les bardages.

3.7. Appuis de baies

Appuis réalisés en aluminium laqué, façonnés de trois plis assurant la fermeture et l'arrêt du bardage au droit des ébrasements des baies dans le bardage. La mise en œuvre comprendra l'ajustement, les fixations et tous les joints avec les menuiseries pour assurer l'étanchéité.

4. MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM

Généralités

Les différents éléments sont réalisés en alliage d'aluminium extrudés pour les dormants et ouvrants d'épaisseur suffisante pour recevoir un double vitrage. Les menuiseries font l'objet d'un avis technique avec rupteur de pont thermique. L'ensemble des profilés recevra un traitement par revêtement de surface thermodurcissable pigmenté, réalisé en usine, coloris au choix du Maître d'Œuvre selon nuancier RAL

Les épaisseurs de vitrage sont calculées en fonction des dimensions des ouvrages et compte tenu des pressions suivant les spécifications du D.T.U. n° 39, et la réglementation en vigueur. Les vitrages seront d'un modèle préfabriqué, bénéficiant d'une garantie décennale avec Avis Technique et label CEKAL.

Le classement AEV sera respecté.

Les caractéristiques des vitrages seront conformes à la notice thermique et à la réglementation acoustique (affaiblissement 30 dB).

Les vitrages directement accessibles seront traités antieffraction.

4.1. Châssis et ensemble menuisé

Ensembles menuisés avec parties fixes et ouvrantes.

Ouvrants de type ouvrant à la française ou coulissant sur porte fenêtre suivant plans architecte. Poignée en aluminium laqué de même teinte que les châssis.

Les vitrages du châssis d'angle seront traités antieffraction.

Vitrage opalin pour vestiaire 2.

4.2. Porte

Elle sera ouvrante à l'anglaise, le vitrage extérieur sera feuilleté, les ferrages seront adaptés à la localisation de la porte : entrée sur hall et sur le court de tennis

4.3. Entrées d'air

Entrées d'air suivant nécessité du lot ventilation, acoustique suivant réglementation.

4.4. Grilles de ventilation

Grilles extérieures de façades, en acier avec peinture de finition, les grilles seront à lames horizontales avec grillage anti-moustique.

Localisation : Dimensions et localisations déterminées suivant les besoins des lots techniques et pour ventilation naturel de la halle de tennis.

5. CLOISONS – DOUBLAGES – PLAFONDS

Généralités :

Les autres cloisons sont réalisées en éléments industrialisés comprenant une ossature en acier galvanisé et 2 parements à simple ou double plaque de plâtre avec interposition d'un matelas isolant phonique en laine de roche.

Les parements au droit des locaux humides recevront des plaques hydrofuges.

Les ossatures des cloisons seront déterminées en fonction des hauteurs sous plafonds.

Les cloisons seront réalisées en fonction de leurs localisations, des contraintes acoustiques, et de la réglementation en vigueur.

Des renforts ponctuels pour fixations de charges lourdes seront prévus.

Les ossatures bois recevront un parement ½ stil plaque de plâtre standard ou hydrofuge suivant localisation.

5.1. Habillage des ossatures bois

Sur ossature métallique, mise en place de plaque de Placoplâtre sur les ossatures bois intérieures ou extérieures, compris isolation thermique et acoustique suivant nécessités.

Epaisseur isolation en laine verre complémentaire en façade 100mm.

Localisation : En doublage périphérique de la zone bureaux / vestiaires compris zone donnant sur le tennis existant.

5.2. Cloisons plaques de plâtre de 98mm d'épaisseur Ra > 47 dB

Cloison comprenant une simple ossature avec une épaisseur de laine minérale de 45mm et deux plaques de plâtre de 25mm haute densité avec parement hydrofuge ou non.

5.3. Gaine technique sur ossature métallique

Sur ossature métallique, parement de gaine en plaque de plâtre haute dureté, renforcement acoustique

Localisation : Ensemble des gaines techniques intérieures et dévoiements, suivant plans du Maître d'œuvre et demande des lots techniques.

5.4. Plafonds en plaque de plâtre

Plaque de plâtre standard ou hydrofuge sur ossature stil avec joints traités suivant la technique et avec les produits placoplâtre, posé en rampant sous couverture pour la vestiaires. Compris retombées éventuelles.

5.5. Isolation thermique en plafond

Mise en œuvre d'une isolation thermique en laine de bois ou de chanvre déroulée en plénum sur faux plafonds plâtre épaisseur suivant étude thermique.

6. MENUISERIES INTERIEURES

6.1. Portes

Toutes les serrures des menuiseries intérieures seront en combinaison avec les serrures des ouvrages des lots MENUISERIES EXTERIEURES.

Tous les blocs-portes seront sur huisserie métallique ou bois. Ils seront, équipé de 4 paumelles, d'un butoir de porte avec fixation invisible et d'un ferme-porte selon localisation.

6.1.1. Portes standards à 1 vantail des locaux sans degré protection coupe-feu ou pare-flamme

Bâti bois ou huisserie métallique, porte à âme pleine stratifiée 2 faces, ferrage avec garniture adaptée.

6.1.2. Portes coupe-feu ou pare-flamme EI 30 ou EI 60 à un vantail

Bâti bois ou huisserie métallique, porte à âme pleine stratifiée 2 faces, PV d'essai, ferme-porte à glissière, serrure de sûreté à canon européen avec ou sans bouton intérieur.

6.1.3. Protection des portes

Plaque de propreté de grande dimension et protection des bas de porte sur 0.25m de hauteur en panneau d'habillage de type Decochoc de SPM.

6.1.4. Oculus sur porte

Mise en œuvre d'un oculus avec vitrage de degré CF identique à la porte, de forme circulaire diamètre 300mm, pour porte de distribution du bureau.

6.2. Mobiliers

Les mobiliers sont à la charge du maître d'ouvrage, notamment les bancs, casiers et patères des vestiaires, les meubles haut et bas de la salle de convivialité...

6.3. Ouvrages menuisés

6.3.1. Plinthe

En PVC : pour l'ensemble des pièces recevant un revêtement de sols souples.

6.3.2. Protections d'angles

Fourniture et pose d'une cornière en PVC, Hauteur : 2,00 m, à prévoir dans circulations, sur cloisons légères.

6.3.3. Panneau d'affichage

Panneaux d'affichage en liège avec encadrement métallique laqué dans le hall.

6.3.4. Trappe accès

Pour accès VMC

6.3.5. Miroirs petites dimensions

Miroirs en glace argentable choix A, de 6 mm d'épaisseur, argenture cuivrée et fixation par pattes en acier chromé. A prévoir au-dessus de chaque lavabo des sanitaires.

6.4. Signalétique

6.4.1. Panneaux de sécurité

Panneau réglementaire de consignes et instructions de sécurité et plans d'évacuation, conforme à la norme NF X08-070 (Juin 2016), réalisés sur papier plastifié, monté dans une ossature en aluminium laqué assemblée d'onglets, à prévoir dans l'entrée.

6.4.2. Signalétique locaux

Porte-étiquette en ALTUGLASS ou nylon, étiquette amovible pour inscription du nom du local. Plaques gravées avec logo pour sanitaires, douches et vestiaires.

7. REVETEMENTS DE SOLS

7.1. Revêtement de sol linoléum en lé

Revêtement de sol Linoléum sur mousse en lés de 2 m, classement U4P3 disposant d'un traitement fongistatique et bactériostatique. Pose par collage en plein localisation suivant tableau de parachèvement.

Type : COLORETTE ACOUSTICPLUS de chez Gerflor, composé de matières premières bio sourcées (huile de lin, poudre de bois, résine, liège, charge minérale et toile de jute), rapidement renouvelables et intègre une sous-couche en mousse recyclée de 1,5mm, assurant une réduction des bruits de chocs de 19dB.

7.2. Système d'étanchéité sous carrelage

Procédé d'étanchéité composé d'un polymère liquide associé à un non tissé, formant une membrane d'interposition entre le support et le mortier de pose à prévoir dans les vestiaires, WC et les douches.

7.3. Chape avec isolation thermique

Chape avec isolant thermique en panneau polystyrène expansé graphité de 140 mm d'épaisseur, y compris film polyéthylène de 150 microns. Exécution d'une chape en mortier de 5 cm d'épaisseur mini.

7.4. Carrelage en grès cérame 30x30

Carreaux de grès cérame fin vitrifié série P21, dimensions : 297 x 297 x 8,3 mm pour vestiaires, WC et les douches, classement UPEC : U4 P3, pose à l'aide d'un mortier colle, y compris plinthes.

7.5. Carrelage en grès cérame 20x20 antidérapant

Carreaux de grès cérame fin vitrifié série P21, dimensions : 197 x 197 x 12 mm, classement UPEC : U4 P4 pose à bain de mortier et pentes vers ouvrages d'écoulement.

7.6. Plinthe à gorge en grès cérame 10 x 20

Carreaux de grès cérame P21, dimensions : 97 x 197 x 8,3 mm, pose à la colle y compris jointoiement et pièces pour angles rentrant.

7.7. Système d'étanchéité sous faïence

Procédé d'étanchéité prêt à l'emploi en dispersion aqueuse bénéficiant d'un avis technique sur supports : sain, sec et propre, résistant. Mise en œuvre suivant prescriptions techniques du fabricant à prévoir sous l'emprise de la faïence au droit des receveurs de douches et pour la zone cuisines.

7.8. Revêtement mural faïence 20 x 20

Carreaux de faïence série P21, aspect : brillant, dimensions : 197 x 197 x 7 mm avec pose collée avec façon de joints au ciment blanc. Cornière de protection inox aux angles sortants.

7.9. Siphon de sols inox

Fourniture et pose de siphon de sol et raccords par l'entrepreneur du présent lot, à prévoir dans les locaux douches.

7.10. Cadre et tapis brosse essuie pieds composite

Tapis essuie-pieds amovible composé de profils en aluminium extrudé, assemblés parallèlement et articulés entre eux par des charnières vinyles pleines. A prévoir dans le hall.

8. PEINTURES

GENERALITES

L'ensemble des produits mis en œuvre auront le classement A+ selon l'étiquette « émission dans l'air intérieur »

Exigence de peintures intérieures « sans solvants » de types alkydes en émulsion, sans éther de glycol et ayant des pourcentages de COV limités par litre de produit, et moins de 1g/l pour les peintures blanches.

8.1. Peinture vinylique sur plafonds et murs

Qualité de finition : type C, travaux préparatoires inhérent aux supports et 2 couches de peinture.

ASPECT : mat poché

Localisation : Pour les murs et plafonds des locaux techniques

8.2. Peinture acrylique satinée sur plafonds et murs

Qualité de finition : type B, travaux préparatoires inhérent aux supports et 2 couches de peinture.

ASPECT : satiné semi-poché

Localisation : Pour l'ensemble des murs et des plafonds

8.3. Peinture acrylique satinée sur bois brut poncé

Qualité de finition : type B, travaux préparatoires inhérent aux supports et 2 couches de peinture.

ASPECT : satiné semi-poché/tendu.

Localisation : Pour l'ensemble des ouvrages du chapitre menuiseries intérieures et en particulier : coffre, trappe.

8.4. Peinture acrylique satinée sur canalisations de plomberie (et accessoires)

Qualité de finition : type B, travaux préparatoires inhérent aux supports et 2 couches de peinture.

ASPECT : satiné tendu.

Localisation : Pour l'ensemble des canalisations de plomberie et accessoires.

8.5. Peinture sur soubassement

Sur support en béton armé, compris : brossage, dépoussiérage, 2 couches peinture aux copolymères acryliques. En soubassement périphérique des façades sur relevés béton.

8.6. Nettoyage de mise en service

Ce nettoyage intéresse toutes les parties apparentes des ouvrages réalisés recevant de la poussière: des sols, murs, des appareillages électriques, des appareils sanitaires, des menuiseries intérieures et extérieures.

9. ELECTRICITE

9.1. Alimentation générale

9.1.1. Armoire TGBT

Dans le local technique, fourniture et pose d'armoire TGBT tôle - épaisseur 12/10 avec porte de fermeture et comprenant l'ensemble des protections et des raccordements de l'installation photovoltaïque.

9.1.2. Alimentations diverses

Alimentation directe derrière les protections dans l'armoire TGBT ou des armoires secondaires par câble sous fourreau avec attente sur boîtier PLEXO étanche des groupes de ventilation, chauffe-eau, panneaux rayonnant, etc....

9.2. Circuit de terre

9.2.1. Liaison équipotentielle

Création d'un ensemble liaisons équipotentielles

9.2.2. Liaison équipotentielle

Création en fond de fouille des fondations d'une prise de terre d'une section de 25 mm² avec point de raccordement à la pénétration dans le bâtiment.

9.3. Equipement éclairage et prises de courant

9.3.1. Hall d'accueil

Fourniture et pose de spots encastrés équipés de lampes LED de 7 w, commandées par un détecteur de présence

9.3.2. Bureau

Fourniture et pose de plafonniers encastrés 600 x 600 équipés d'une vasque PMMA et lampe led de 36 W, commandés par interrupteur simple allumage (le niveau d'éclairage à atteindre de 300 lux moyen).

6 prises de courant Bip +T 10 /16 A

2 prises RJ 45

9.3.3. Salle convivialité

Fourniture et pose de plafonniers encastrés 600 x 600 équipés d'une vasque PMMA et lampe led de 36 W, commandés par interrupteur simple allumage (le niveau d'éclairage à atteindre de 300 lux moyen).

6 prises de courant Bip +T 10 /16 A dont 4 sur le plan de travail 1 connecteur 32 A +T (plaque et four)

1 prise RJ 45

9.3.4. Local technique

Fourniture et pose d'un plafonnier étanche (IP65 IK 10) équipés d'une vasque polycarbonate et lampe led de 25 W, commandés par un interrupteur simple allumage.

9.3.5. WC

Fourniture et pose de spots encastrés équipés de lampes LED de 7 w, commandées par un détecteur de présence

9.3.6. Vestiaires

Fourniture et pose de plafonniers étanches, équipés d'une vasque polycarbonate et lampe led de 25 W commandés par un détecteur de présence et interrupteur crépusculaire.

9.3.7. Extérieur

Fourniture et pose de projecteurs étanches (IP65 IK 10, équipés d'une lampe led de 40 W commandés par un détecteur de présence et interrupteur crépusculaire.

9.4. SECURITE INCENDIE

L'Etablissement est classé type ERP.

Le Système de Sécurité Incendie (S.S.I.) de catégorie D, comprendra :

9.4.1. Eclairage de sécurité

Fourniture et pose de bloc autonome SATI à led de type BAES 45 lumens 1 heure, pour balisage de l'évacuation.

Mise en place de boîtier télécommande pour mise en repos et essais de l'ensemble des blocs.

9.4.2. Alarme incendie

L'équipement d'alarme sera de type 4. Composé de :

D'un tableau d'alarme, conforme aux normes NF S 61-936, NF S 32-001, classe II

De diffuseurs sonores et lumineux conformes aux normes NF EN 54-3, NF S 61-936 et certifiés CE DPC, et de classe B (performance sonore de 90 dB à 2 mètres)

Diffuseurs lumineux conformes aux normes NF EN 54-23 de marque NUGELEC réf NUG 311 87 classe IP20 et IK 07 seront installés dans tout local ou recoin de l'établissement où une personne sourde ou malentendante peut se trouver isolée

Déclencheurs manuels conformes aux normes NF EN 54-11, NF S 61-936 et certifiés CE DPC et dotés d'une membrane réarmable, et installés en mode de fixation saillie

9.5. TELEPHONE

Raccordement depuis le réseau existant de l'ancien club house

Distribution vers les prises RJ 45 situées dans le bureau et le réfectoire

9.6. DETECTION INTRUSION

L'installation a pour but d'assurer la protection contre la pénétration et la circulation d'intrus dans l'établissement. Cette prestation est à assurer en dehors de la présence du personnel dans le bâtiment.

Fourniture et pose d'une centrale située dans le local technique, qui assurera la diffusion de signaux sonores à l'intérieur et d'informations à l'extérieur du bâtiment via un transmetteur téléphonique digital muni protocole avec 4 renvois d'appel. Le matériel employé sera estampillé à la marque NFA 2P

Détections volumétriques réparties sur l'ensemble du bâtiment.

Alarme par sirènes intérieures et extérieures auto-alimentée de 110 dB agréées police.

10. PLOMBERIE

10.1. Alimentation générale

Fourniture et pose, dans le citerneau, d'une vanne d'arrêt ¼ de tour avec purgeur, , d'un disconnecteur hydraulique homologué NF EN 12 729 et d'un réducteur de pression homologué NF EN 1567 réglé à 3 bars maxi avec marquage NF robinetterie de réglage et de sécurité, y compris manomètres, raccords démontables et toutes sujétions.

Liaison enterrée, depuis le citerneau jusqu'en pénétration dans le local technique en tube polyéthylène P.E.h.d bande bleue 16 bars.

Fourniture et pose, d'une vanne d'arrêt ¼ de tour en pénétration.

Fourniture et pose, d'un clapet anti-pollution modèle EA 251 homologué NF EN 13959 avec marquage NF robinetterie de bâtiment.

10.2. Distribution eau froide dans les locaux

Distribution eau froide, en tube cuivre écroui et en tube polyéthylène réticulé, depuis la pénétration, jusqu'aux divers appareils,

Fourniture et pose, pour l'isolement de chaque groupe d'appareils, de robinet d'arrêt à purge.

Fourniture et pose en point bas, de robinet de vidange.

10.3. Production et Distribution eau froide dans les locaux

La production d'eau chaude sanitaire sera assurée par un ballon de stockage de 200 litres

Fourniture et pose au plus proche des points de puisage, de mitigeurs thermostatiques du réglage de la température de sortie (de 35, 38 ou 45 °C).

Depuis le chauffe-eau distribution eau chaude, en tube cuivre écroui et en tube polyéthylène réticulé, depuis la pénétration, jusqu'aux divers appareils

10.4. CALORIFUGE

Calorifuge des canalisations en Armaflex XG avec ruban auto-adhésif, y compris protection des vannes et autres accessoires.

10.5. EVACUATIONS EAUX VANNES ET EAUX USEES

Evacuation des divers appareils depuis leurs siphons jusqu'aux attentes au sol du lot Gros œuvre en tube P.V.C., classe NF Me (classement euroclasse : B d0 s3), posé sur collier (suivant plans).

Création de ventilation de collecteur en sous-œuvre, depuis les attentes laissées par le lot GROS.OEUVRE, jusqu'aux chatières laissées en attente par le lot COUVERTURE en tube P.V.C., classe NF Me (classement euroclasse : B d0 s3), posé sur collier.

10.6. APPAREILS SANITAIRES

Evier inox de 1,16 x 0,50 m, 2 bacs, 1 égouttoir, posé en encastré dans un plan stratifié de 28 mm posé sur meuble en bois mélaminé blanc, équipé d'une ou deux bondes à bouchon et chaînette, d'un siphon à culot en P.V.C., d'une robinetterie mitigeuse monotrou, dans le foyer

Cuvette de W.C. , équipée d'un réservoir 3/6 litres, 2 touches, avec mécanisme silencieux double, d'un abattant en bois laqué double blanc , et d'un coude à lèvre.

Lavabo posé sur console, et équipée d'un vidage, et d'une robinetterie mitigeuse monotrou temporisée

Robinetterie mitigeuse monotrou temporisée avec pomme de douche murale et orientable

10.7. ACCESSOIRES

Barre de maintien coudé à 135° ø32 de 400x400 mm en inox 304 bactériostatique poli brillant..

Distributeur de papier hygiénique à rouleau en U, finition inox 304 poli brillant.

Pot à balai WC avec balai, modèle fort, épaisseur inox : corps 1,6 mm : cuvette plastique amovible par le dessous.

11. CHAUFFAGE VENTILATION

11.1. Chauffage électrique

Fourniture et pose, sur console, de panneaux rayonnant de marque ATLANTIC modèle SOLIUS ou équivalent équipé de thermostat multifonction

Alimentation électrique depuis l'armoire TGBT

Réalisation d'une régulation centralisée sur l'installation, en fonction des usages d'utilisation .

11.2. Ventilation mécanique contrôlée

11.2.1. Ventilation mécanique

Fourniture et pose dans les sanitaires et vestiaires de bouches d'extraction à débit fixe comprenant si besoin plaque + anneau phonique afin de respecter l'isolement acoustique.

Fourniture et pose dans le foyer de bouches d'extraction à débit variable.

Le réseau de gaine comprendra : trainasses et collecteurs en faux plafond, et sera en gaine spiralée galvanisée calorifugée.

Groupe d'extraction de marque ALDES de catégorie C4, type EASYVEC Compact microwatt + 300 posée sur plots anti-vibratiles.

Le raccordement électrique depuis l'attente laissée à proximité par l'électricien et le raccordement sur la sortie aéraulique, sont à la charge du présent lot.

Fourniture pour pose au lot couverture, d'une sortie aéraulique.

11.3. Option Remplacement du chauffage électrique par une installation avec pompe à chaleur

11.4. Travaux en moins

Suppression du chauffage électrique

11.5. Travaux en plus

11.5.1. Pompe à Chaleur

Fourniture et pose d'une pompe à chaleur d'une puissance nominale de 6 KW .avec un COP de 4,3

L'installation sera équipée de tous les accessoires nécessaires tels que pot de décantation, vase d'expansion, manomètre, thermomètre, vase de purge, robinet de vidange, évacuation jusqu'au siphon de sol, accessoires divers, etc ...

Les tuyauteries seront réalisées en tube cuivre, y compris raccords, soudures et tous accessoires nécessaires à la bonne réalisation.

Fourniture et pose dans le local d'une armoire électrique et de commande « chaufferie » étanche à déverrouillage par clé en tôle d'acier électro zinguée

Réalisation d'une régulation centralisée sur l'installation de production d'énergie primaire, en fonction des demandes de la future société de maintenance.

11.5.2. DISTRIBUTION DE CHALEUR RESEAUX PRINCIPAUX

Les réseaux de distribution seront réalisés en montage bitube en apparent ou en encastré. Les circuits seront équipés de vannes d'arrêt sur l'aller, d'un robinet de vidange et d'un organe d'équilibrage sur le retour.

11.5.3. Corps de chauffe

Les radiateurs acier seront posés soit verticalement ou horizontalement avec le raccordement intégrés, posés sur consoles, équipés de leur point de purge air et eau et d'équipement thermostatique.

12. VRD

12.1. TERRASSEMENTS

Implantation des plateformes et autres ouvrages du présent lot, Ces travaux seront réalisés par un Géomètre D.P.L.G., à la charge de l'Entrepreneur

Décapage de la terre végétale et stockage à l'emplacement indiqué par le maître d'œuvre

Mise à niveau des plateformes par travaux de déblais et remblais avec apport de matériaux si nécessaire (en cas d'insuffisance de terre ou en cas de terre impropre à la réalisation de remblais) et évacuation des terres excédentaires aux décharges suivant les préconisations du rapport de pollution.

12.2. VOIRIE

12.2.1. Cheminement d'accès sera constitué de

Couche de forme en grave naturelle concassée et reconstituée de 0,35 m d'épaisseur,

Couche en grave bitume de 0,20 m d'épaisseur, après compactage.

Couche de finition en enrobé sur une épaisseur de 0,05 m.

12.2.2. Terrasse bâtiment sera constitué de

Couche de forme en grave naturelle concassée et reconstituée de 0,25 m d'épaisseur,

Couche de finition en béton désactivé sur une épaisseur de 0,12 m.

12.2.3. Cheminement périphérique du tennis sera constitué de

après démolition du cheminement existant de

Couche de forme en grave naturelle concassée et reconstituée, de 0,35 cm d'épaisseur

Couche en grave bitume de 0,20 m d'épaisseur, après compactage.

Couche de finition en enrobé sur une épaisseur de 0,05 m.

12.2.4. Les bordures seront

en béton de ciment vibré. Elles seront posées sur forme de béton maigre et seront de type T1 ou P1.

12.3. ASSAINISSEMENT

Les canalisations enterrées seront réalisées en tuyaux P.V.C. bi-peau de classe CR 8 conforme à la norme NFP 16.352,

Regards étanches en éléments préfabriqués en usine, titulaires de la marque N.F. en conformité aux normes NFP 16.343 et NFP 16.342.

Les regards seront réalisés en éléments préfabriqués en usine, titulaires de la marque N.F. en conformité aux normes NFP 16.343 et NFP 16.342, et comprendront :

Radier avec façon de cunette pour continuer le fil d'eau

Piedroits avec réserve de feuillure en partie haute pour tampon, et réservations latérales (pour raccordement de canalisation) avec joints souples intégrés

Raccordement sur regard réseau public existant comprenant percement, scellement de la canalisation et raccord à l'intérieur du regard. L'exécution devra comprendre toutes les fouilles complémentaires nécessaires.

Fourniture et pose d'une cuve de récupération des eaux pluviales, des Ets PLASTEAU équipé d'un dispositif de filtration, d'un système d'aspiration, et d'un ensemble de refoulement pour alimentation d'un robinet de puisage en coordination avec le lot plomberie.

12.4. TRAVAUX ACCESSOIRES AUX LOTS TECHNIQUES

Les tranchées comprendront l'ouverture des tranchées quelle que soit la nature du terrain rencontré, y compris surprofondeur nécessaire et le remblaiement

Fourreaux Ø 100 mm int. en P.V.C. (puissance) et fourreau Ø 40 int. en. P.V.C. (télérelevé), aiguillé, mise en œuvre dans tranchée pour alimentation en électricité.

La chambre de tirage de type L1T sera constituées d'éléments préfabriqués. Elles comporteront radier, voiles, dalle de couverture et tampons de fermeture en fonte

Citerneau constitué d'éléments préfabriqués, comportant piédroits sur semelle en béton avec tampon de couverture

12.5. ESPACES VERTS

Epandage et remodelage de la terre végétale mise en stock par le lot VRD, l'Entreprise contrôlera la qualité de la terre et ajoutera si nécessaire des engrais chimiques à dominante de potasse et d'acide phosphorique, travail de celle-ci, finition râteau selon les règles de l'art, l'enlèvement des mauvaises herbes, pierres et racines à la décharge.

Le semis à la volée s'effectuera au printemps et pendant la période de végétation active, en évitant les fortes chaleurs et comprend :

La fourniture de la graine de premier choix aux germinatives maximales composées de 30 à 40 % de ray-grass anglais et le reste réparti entre d'autres graminées (paturin, Agrostis, fétuque, etc).

Le semis des graines à raison de 30 g/m². Le semis sera effectué en deux passages croisés.